

Financement de la création d'entreprise innovante par les prêts d'honneur

Initiative Midi-Pyrénées - 18/11/2014

A l'occasion du Salon de l'entreprise Midi-Pyrénées organisé les 12 et 13 novembre derniers, un atelier intitulé « Financement de la création d'entreprise innovante par les prêts d'honneur » a été animé par Laurence Arnould, Directrice du Réseau Entreprendre Midi-Pyrénées et par Didier KUSS, Directeur d'Initiative Ariège pour le compte d'Initiative Midi-Pyrénées



Cet atelier a réuni des porteurs de projet positionnés sur la création d'une entreprise innovante et a été l'occasion de rappeler les grands principes de l'offre de financement « Fonds de Prêt d'honneur Régional Innovation » :

- Prêt d'honneur à taux 0%, sans garantie autre que celle de Bpifrance.
- Durée maximale de remboursement 5 ans avec possibilité de différé.
- Montant maximum de 80000 euros par projet (1/3 Financement Structure de Financement Local - 2/3 financement régional)

La Région Midi-Pyrénées et la Caisse des Dépôts ont été tous deux contributeurs à ce fonds, mis en place fin 2013, et 8 entreprises en ont déjà bénéficié.

Plus d'infos sur : <http://www.initiativeariego.org>